

Nombre de membres

En exercice : 14

Registre des délibérations
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 27/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 13/11/2023

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE, Brigitte BOUCHE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : René BLANC à Paul PAGES, Thierry ARENDS à Christophe PAL, Isabelle RIEU à Rémy BARRY

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Géraldine ROCHETTE

Objet	APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POUR L'ANNEE 2022
-------	---

Nomenclature : 5.7 Intercommunalité

Rapporteur : Christophe PAL

Compte tenu du transfert de la compétence eaux et assainissement à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'exercice 2022.

Après en avoir pris connaissance, les membres du Conseil Municipal approuvent le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – exercice 2022 tel qu'il a été élaboré et présenté par la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay).

Nombre de conseillers présents		11
Nombre de conseillers représentés		03
Nombre de suffrages exprimés		14
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Géraldine ROCHETTE



Le Maire
Christophe PAL

